



PRONONCÉ D'ARRÊTS

jeudi 14 février 2019

QUATRIÈME CHAMBRE

APPELS SUR JUGEMENT DES CHAMBRES RÉGIONALES ET TERRITORIALES DES COMPTES

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RESTAURATION
COLLECTIVE DE ROUEN – BOIS-GUILLAUME (Seine-Maritime)

COMMUNE DE CHARBONNIERES LES BAINS
(Rhône)

SYNDICAT MIXTE DE L'ORCHESTRE NATIONAL
DES PAYS DE LA LOIRE (Maine-et-Loire)

COMMUNE DE PANAZOL
(Haute-Vienne)

CENTRE HOSPITALIER D'ARLES
(Bouches-du-Rhône)

Les arrêts pourront être obtenus auprès du greffe contentieux
à la date sus-indiquée